

# Les Mots Techniques en Construction

## ACCROCHAGE LINER

Profilé placé *en haut de paroi*, sous margelle, destiné à l'accrochage du liner. Il permet ainsi la dépose de celui-ci sans nécessité de retirer les margelles au préalable.

## AGGLO

Diminutif habituellement utilisé au lieu du nom : *aggloméré* de béton appelé *encore* parpaing, moellon, ou caïron dans le sud-est. Concerne le bloc de béton à granulats lourds (ou légers) préfabriqué, destiné à la réalisation des murs verticaux avec liaison au mortier de ciment. C'est l'aggloméré creux de 0,20 m d'épaisseur qui est le plus utilisé, rarement l'aggloméré plein.

## AGGLO À BANCHER

Aggloméré creux à plus grandes alvéoles que l'aggloméré de base. Conçu pour couler à l'intérieur un béton léger et permettre de passer quelques fers de renfort. Un aggloméré à bancher de 0,20 m donne une épaisseur de béton d'environ 0,15 m.

À l'exception des nouveaux blocs de béton à bancher spécialement conçus pour la piscine, l'aggloméré à bancher classique ne permet pas d'obtenir une véritable paroi homogène en béton armé et un coulage de ce béton en une seule fois (fond + parois). La mise en œuvre du béton nécessite, en outre, un très grand soin pour s'assurer que la totalité de ce type de coffrage est remplie de béton.

Pour la réalisation de piscines avec étanchéité liner, membrane PVC armée ou polyester armée, lorsque les parois ne dépassent pas 1,20 m de haut (chaînage béton compris) il n'est pas nécessaire de faire appel à ce type de matériau. L'emploi d'aggloméré creux de 0,20 m et enduit ciment 2 couches répondent parfaitement aux *exigences* de cette construction dans la plupart des cas.

## AGR2GATS

Voir "granulats".

## BANCHE

*Coffrage préparé à l'avance* qui permet de couler le béton en élévation. Le terme "aggloméré à bancher" est issu de cette définition.

## BANQUETTE

*Appelée* encore safety ledge, prolonge la profondeur intérieure du petit bain en *périphérie* de toute la piscine. Elle permet ainsi d'avoir pied tout autour de la piscine.

Si son origine remonte aux anciennes techniques de pose des panneaux de piscines modulaires, elle présente l'inconvénient d'être une zone plus délicate à entretenir. Non seulement le passage du balai aspirateur manuel est long (du fait de cette zone étroite) mais beaucoup d'appareils automatiques de nettoyage peuvent être handicapés dans leur fonctionnement. Les pentes à 45° de la fosse à plonger (de type tronc de pyramide) offre la possibilité d'avoir pied en *périphérie* dans cette partie du grand bain.

## BARBACANE

Ouverture étroite dans un mur de soutènement pour faciliter l'écoulement des eaux issues des *Terres* retenues.

## BÉTON

Matériau obtenu par liaison des agrégats (sable, gravier...) au moyen de liants (entre autres divers types de ciment). La qualité des agrégats et des liants, leurs choix et composition, les adjuvants chimiques utilisés pour renforcer, compléter les qualités d'un béton et faciliter leur emploi font qu'il y a de nombreuses manières de *réaliser* un béton et la qualification des maçons aidant, le résultat sera très différent d'un béton à l'autre.

## BÉTON ARMÉ

Renforcement de la résistance mécanique du béton par une mise en place d'armatures, principalement en fer spécial béton, sous diverses formes et conceptions. La nature du matériau, sa mise en œuvre, la qualité du professionnel feront de ce béton un ouvrage répondant ou non aux résistances demandées. Le fait de faire appel à du béton et du fer à béton pour réaliser une piscine ne veut pas dire pour autant qu'il s'agit d'une véritable piscine béton armée dont le terme est réservé à une cuve monobloc étanche où béton et fer sont en continu (horizontal et vertical) selon une étude *précise* préalable d'un ingénieur béton armé.

Certains procédés modernes de construction utilisent le béton armé en renfort d'une structure

modulaire conçue soit comme support pour recevoir une étanchéité indépendante (liner, membrane PVC armé, polyester armé), soit pour assurer elle-même l'étanchéité du bassin.

## **BÉTON-MAÇONNERIE**

Bassin dont le radier est en béton (armé ou non) et les parois *en* maçonnerie (agglo, aggro à bancher).

## **BÉTON DE PROPRETÉ**

Couche de béton maigre (faiblement dosé), déposée sur le sol pour obtenir une surface de travail nette et propre avant la mise en place du radier béton de l'ouvrage.

## **BÉTON PROJETÉ (OU 6UNITE)**

Par voie sèche ou par voie humide. Cette technique permet des réalisations très rapides du cuvelage béton et ce pour toutes les formes puisqu'elle évite l'emploi de panneaux de coffrage nécessaires au béton traditionnel. C'est également pour l'entreprise une grande facilité de mise en oeuvre dans le cas d'accès difficile avec ce *procédé*, Il est possible de véhiculer un béton par canalisation sur une distance relativement longue (plus de 100 m).

## **CAILLEBOTIS**

Structure *légère*, mobile, sous forme de lames parallèles ou croisées, en bois, plastique ou fer. Sert à la réalisation de sols de plage piscine, fermeture de goulottes en *périphérie des bassins*, sol sanitaire dans les locaux annexes de piscines (douches...), etc.

## **CAIRON**

Voir "Agglo".

## **CARRELAGE**

Ce revêtement de piscine nécessite un ouvrage béton totalement étanche, à l'abri de toute fissuration ou déformation future. La conception et la qualité de cet ouvrage imposent rigueur, compétence et budget en conséquence. A tous les stades des travaux, l'économie ne peut être synonyme que de déboires futurs. 2 grands types de carrelage :

- Les carreaux en pâte de verre, couramment de 2 x 2 cm,
- Les carreaux céramiques (grès cérame sous diverses conceptions, faïences).

## **CHAÎNAGE BÉTON**

Ceinture horizontale en béton armé, principalement en haut de mur destinée à renforcer le mur du bassin. En partie basse du mur, on parle couramment de "semelle béton". Pour les murs constitués d'agglo avec une hauteur dépassant 1,20 m, il est prévu également un chaînage intermédiaire.

## **CHAPE CIMENT**

Composée *généralement* de sable calibré, de ciment et d'adjuvants divers, la chape assure la finition définitive du sol avant pose d'un revêtement décoratif ou d'une étanchéité de type liner, membrane PVC armé ou polyester armé. La qualité d'accrochage au support béton peut nécessiter l'adjonction d'un produit spécial.

## **COPING**

Bordure préfabriquée (en *résine* de synthèse ou aluminium) qui se pose en haut d'une structure modulaire ou éventuellement d'un mur maçonné au lieu et place d'une margelle. Il permet à la fois d'accrocher le liner et d'assurer la finition de la plage (souvent plage béton + revêtement de surface). Son profil arrondi remplace le "nez" traditionnel de la margelle.

## **COQUE POLYESTER**

Concerne la fabrication industrielle d'un bassin monocoque livré sur site. Sa mise en place en fond de fouille suit des prescriptions précises, Grand choix de dimensions et de formes. Ne pas confondre ce type de piscines avec les étanchéités *effectuées* sur bassins maçonnés par la mise en oeuvre de *résine* polyester et de fibres de verre.

## **COFFRAGE PERDU**

Terme regroupant tous les matériaux qui reçoivent du béton et resteront dans le sol une fois le bassin réalisé. Le fait *d'être un coffrage béton* ne veut pas dire que le bassin ainsi *réalisé est* un ouvrage béton monobloc. Certains coffrages peuvent en *effet être* conçus pour *renforcer* la rigidité de la structure mais sans prétendre constituer en eux-mêmes des murs béton homogènes propres à une cuve béton étanche. Ils ne servent alors dans la plupart des cas que de supports à une *étanchéité* souple de type liner ou membrane PVC armé.

## **DÉBORDEMENT**

Conception assurant au plan d'eau une évacuation par goulottes périphériques ou par chute d'eau sur un

des côtés.

### **DRAINAGE**

Assure l'écoulement des eaux du sous-sol par mise en oeuvre de matériaux drainants, canalisations perforées, collecteurs...

### **DRESSEMENT GROSSO AAODO**

Remise en place grossière des terres sur la propriété après fouille du bassin. Elle ne peut prétendre à un sol fini prêt à être semé ou planté. Cela devra être suivi de travaux de jardinage.

### **ENDUCTION**

Application d'une substance fluide sur un support : enduction de résine polyester sur mat de verre, enduction PVC sur armature pour la réalisation industrielle de certaines membranes armées...

### **ENDUIT CIMENT**

Terme utilisé au lieu de chape pour mise en oeuvre d'un mortier ciment (à base de sable) sur les murs.

### **ÉTANCHÉITÉ**

L'étanchéité peut être assurée :

- par la structure seule (bassin béton, coque polyester...),
- par la structure complétée par une autre étanchéité rapportée (bassin béton + enduit et chape étanche ou résine pelliculaire...),
- par un matériau spécifique (liner, membrane PVC armé, polyester armé), la structure ne servant alors que de support.

### **ESCALIER**

L'escalier est une composante de plus en plus demandée en piscine. Il permet en effet d'y séjourner, à un chien tombé à l'eau de ressortir, d'agrandir l'aspect plan d'eau, d'être l'occasion d'un aménagement paysager différent, etc. Son positionnement est important :

- toujours dans le petit bain,
- le refoulement hydraulique de filtration placé parfois dans l'une des marches ne doit pas nuire aux mouvements d'eau de la filtration,

• éviter si possible d'être face au vent dominant qui polluerait régulièrement cette zone.

Le matériau utilisé pour la construction d'un escalier peut varier selon revêtement de la piscine.

### **FAÏENÇAGE**

Petites craquelures qui apparaissent la surface d'un enduit, d'un revêtement

### **FEUTRE DE PROTECTION**

Placé sur le sol du bassin avant la pose du liner, le feutre protège ce liner des agressions d'un radier béton qui présenterait une surface insuffisamment lissée.

Il faut savoir que la présence d'un feutre peut handicaper la mise place d'un liner, créer des plis et des difficultés au repositionnement du liner après la vidange d'une piscine fragiliser ce liner lors de choc coupant.

Il est important que ce feutre soit traité vis à vis des microorganismes anaérobies avant la pose du liner.

### **FIBRES DE VERRE**

Matériau indispensable au renforcement d'une structure étanche en polyester armé, qu'il s'agisse de coque ou d'application sur maçonnerie.

### **FONDATION**

Elément de support sur lequel le bassin vient prendre appui. C'est pourquoi, il est indispensable pour la fiabilité de l'ouvrage de l'implanter sur un sol naturel, non remanié, disposant d'une bonne assise. Sur un terrain remblayé, un délai d'au minimum 10 ans devra être respecté. En présence d'argile ou de marne, il peut être nécessaire (après étude de sondage) de prévoir des pieux d'ancrage. En présence d'infiltration permanente d'eau ou d'une nappe phréatique, il y a aura lieu de prévoir un drainage, un rabattement de nappe, un puisard sous piscine, un puits d'équilibrage à proximité, etc.

Fonder une piscine sur un sol hétérogène (partie roche et une partie remblayée) nécessite chaque fois une étude particulière et rigoureuse afin d'éviter tôt ou tard un basculement d'une partie du bassin engendrant fuites importantes de l'ouvrage, rupture de canalisations, dégradation du revêtement, des plages...

### **FOND DU BASSIN**

Présente souvent un petit bain (0,80 m à 1,20 m) et un grand bain (1,80 m à 3 m). Les cotes de profondeur sont toujours celles du bassin et non du niveau de l'eau (variable).

- **Fond plat** : solution adoptée généralement lorsque la piscine est réalisée par un non professionnel

qui appréhende l'exécution d'une fosse de *plongée*.

Sinon, cette formule peut être *regrettée* :

- trop de profondeur (généralement 1,50 m) tant pour les jeunes enfants, que pour l'usager qui, après la baignade aime *rester* dans l'eau le buste au soleil pas assez de profondeur pour plonger dans l'eau.

• **Tronc de pyramide ou pointe de diamant** : désigne un fond de piscine à 4 pans *renversés*, l'un des pans présentant en direction du petit bain, une pente plus douce que les 3 autres. Les murs sont en principe de même hauteur sur toute la *périphérie*

Correspondant alors à la profondeur de petit bain. Cette *forme est* souvent adoptée,

Répondant à un maximum d'exigences : meilleure hydraulité pour la filtration, meilleur fonctionnement des appareils de nettoyage automatique, résistance mécanique du radier, sécurité des nageurs qui peuvent prendre pied en bordure du bassin, réduction du volume d'eau, excellent placage des étanchéités souples ou semi-rigides.

• **Pentes composées** : sur les 2 grandes longueurs du bassin, le fond ne remonte pas en paroi, maintenant sur toute la largeur la même profondeur.

## FOUILLE

Voir "Terrassement".

## GOULOTTE

Rigole plus ou moins grande selon l'importance du volume d'eau à *recupérer*. Elle permet l'écoulement de l'eau de surface par débordement. Se situe au niveau des plages ou en contre bas d'une paroi de bassin.

## GRANULATS OU AGRÉGATS

Ensemble de matériaux inertes qui entre dans la composition des bétons et mortiers : sable, gravier, cailloux, galets en provenance de cours d'eau (matériaux roulés) ou de carrière (matériaux concassés ou semi concassés). Les choisir non gélifs, non poreux, résistants. Ils doivent être propres et non gelés lors de leur mise en oeuvre.

## GROS OEUVRE

Eléments constituant la structure d'une construction (fondation, radier, mur) par opposition au second oeuvre qui concerne l'achèvement de cette construction.

## GUNITE

Voir "Béton projeté".

## KIT

Ce terme regroupe l'ensemble d'une fourniture qui permettra la réalisation d'une piscine ou d'une partie (Kit filtration, Kit chauffage...). Il comprend *généralement* : les murs du bassin, souvent modulaires (le fond étant constitué d'un radier maçonné ou béton *réalisé* sur place), l'étanchéité (liner le plus souvent), les pièces de filtration et le groupe filtrant (pompe + filtre), le profilé d'accrochage du liner, certains équipements (échelle, projecteur, coffret *électrique*, balai aspirateur manuel, épuisette, trousse de contrôle de traitements...).

Un devis détaillé *précise* exactement la composition d'un tel Kit ainsi que les assistance techniques prévues : conseils de pose sur place mais aussi certaines interventions souhaitées par le client tels que : pose du liner, réalisation du radier, mise en place de la filtration au local technique, essais et mise en route, etc.

## LIANT

Produit qui, après évaporation ou dessiccation de l'ouvrage a la propriété de solidariser des agrégats : ciment, *résine*...

## LINER

Ce terme d'origine américaine concerne une enveloppe souple indépendante du support, étanche à l'eau, amovible (grâce à son positionnement dans un profilé d'accrochage sous margelle). Fabriqué industriellement à la cote du bassin à partir d'une membrane spécial piscine par soudure *fréquence des lés*. Nécessite que les pièces scellées dans le bassin (filtration...) soient conçues avec brides spéciales d'étanchéité. La qualité PVC *vierge* ainsi que les Composants (plastifiants, biocides, stabilisant...) sont des caractéristiques indispensables au bon vieillissement de ce revêtement étanche. Plusieurs couleurs unies ou imprimées sont proposées. Se présente épaisseur 50/100<sup>ème</sup>, 60, 75, et 85/100<sup>ème</sup>.

## MARGELLE

Matériau placé en tête de bassin qui assure un rôle antivague et permet aux baigneurs de se tenir. Une pente opposée au plan d'eau empêche également les eaux de ruissellement de souiller la piscine. Pour sa parfaite stabilité, il y lieu de prévoir une assise de largeur voisine.

## MEMBRANE PVC ARME

Étanchéité souple en PVC épais et le plus souvent armé de fibres polyester. L'assemblage est effectué sur chantier (et non en usine) par soudure des lés à chaud (de préférence) ou à froid (solvant au tétrahydrofurane ou THF). Cette technique permet de s'adapter aux formes de bassin les plus diverses. Convient aux rénovations de bassins non étanches, fissurés... en lieu et place d'une étanchéité liner. Les pièces à sceller dans le bassin (filtration, éclairage...) doivent disposer de brides d'étanchéité identiques à celles utilisées pour le liner. Il existe plusieurs types de membranes : fabrication par calandrage (2 feuilles de 75/100<sup>ème</sup>, soudées entre elles avec l'armature polyester au milieu pour former une membrane de 150/100<sup>e</sup>),

- fabrication par enduction : l'armature polyester reçoit sur chaque face le PVC liquide pour former une seule épaisseur de 120/100<sup>ème</sup> ou 150/100<sup>ème</sup>.

On rencontre des différences de prix en fonction de la matière utilisée mais aussi de la technique de pose qui varie selon le professionnalisme et le sérieux du technicien.

## MAÎTRE D'OUVRAGE

Celui qui commande un ouvrage à une entreprise.

## MAÎTRE D'OEUVRE

Celui à qui le maître d'ouvrage confie la conception, l'étude, la direction des travaux : architecte, ingénieur conseil, entreprise.

## MODULES PISCINE

Éléments constituant la structure verticale du bassin. Ces piscines dites industrialisées utilisent généralement une étanchéité souple, indépendante (liner ou membrane PVC). Divers matériaux : acier protégé (galvanisation, galfan, alu/zinc, PVC), aluminium, PVC, résines sous diverses conceptions de fabrication industrielle, bois, béton...

## MOELLON

Voir "agglomération".

## MONOCOQUE

Voir "Coque polyester".

## MORTIER CIMENT

Mélange de ciment, sable, eau et éventuellement adjuvant (hydrofuge, accélérateur ou retardateur, plastifiant, résine d'accrochage...).

- **Mortier normal** : 1/3 m<sup>3</sup> de ciment pour 1 m<sup>3</sup> de sable (le ciment remplit les vides du sable, ainsi 1m<sup>3</sup> de sable + 1/3 m<sup>3</sup> ciment = 1m<sup>3</sup> de mortier).

- **Mortier maigre** : le volume du ciment est *inférieur* au volume des vides.

- **Mortier gras** : le volume du ciment est supérieur au volume des vides.

Les mortiers concernent : enduit des murs, chape des sols, liaison des matériaux (agglomération, pierre, margelle, scellement des pièces...). Qualités demandées : résistance à l'écrasement, adhérence aux matériaux, imperméabilité ou non, absence de retrait (fissure, faïençage...), mise en oeuvre pour obtenir un enduit ou une chape talochée ou lissée...

## MUR

Paroi verticale d'un bassin destinée à délimiter son espace et à recevoir les poussées latérales. La pression de l'eau sur les parois augmente régulièrement pour atteindre son maximum au bas de ces parois. Ainsi, le calcul de la pression sera :

P (poussée au m<sup>2</sup>) x h (hauteur d'eau) soit pour une hauteur d'eau de 1m, la pression en bas de paroi est :

P : 1000 kg (poids du m<sup>3</sup> d'eau) x 1 m = 1000 kg de pression au m<sup>2</sup>. Beaucoup de paramètres interviennent dans la conception de ce mur selon :

- hauteur des parois,

- bassin enterré ou non,

- maintien de la piscine pleine durant les périodes de gel et en *présence* de sol gonflant

- (pouvoir important de poussée),

- conception étanche ou non de la structure du bassin.

Les parois béton auront au minimum 0,15 m d'épaisseur (pratiquement 0,20 m est retenu), celles en agglomération ou en bloc à bancher : 0,20 m jusqu'à 1,50 m de mur et 0,27 m au delà, quant aux agglomérations creux classiques : 0,20 m jusqu'à 1,20 m. Au delà, on utilisera des piliers raidisseurs et chaînage béton intermédiaire. Quant aux parois modulaires ou panneaux : jambe de force ou raidisseur béton (selon les conceptions), blocage béton à l'arrière au bas des panneaux, remblaiement périphérique en agrégats compactables et stables, hauteur des panneaux ne dépassant pas 1,20 m sauf conception particulière pour compenser les risques de poussée. Une ceinture raidisseuse en béton armé sur la partie haute, ou tout dispositif équivalent "couronne" *généralement*

l'ouvrage.

## **NAPPE PHREATIQUE**

La *présence* d'eau souterraine nécessite d'intervenir avant le début des travaux piscine. Plusieurs solutions :

- drainage gravitaire (si la pente du sol le permet),
- drainage avec exutoire,
- drainage avec puits de contrôle et de pompage,
- puisard sous piscine avec colonne de pompage sur plage (permet les travaux et une évacuation de l'éventuelle eau souterraine avant de procéder à la vidange du bassin),
- rabattage de la nappe phréatique par tubes piézométriques, durant toute la durée du chantier.

## **NIVEAU ZÉRO**

Repère déterminé avant le début de: travaux pour définir les divers niveau) de la construction : bassin, margelle plage, local technique par rapport au) éléments proches existants, bâtiment principal, dépendances, plantation...

## **PANNEAUX**

Voir "Modules piscine".

## **PARPAINGS**

Voir "Agglo".

## **PÂTE DE VERRE**

Voir "Carrelage".

## **PÉDILUVE**

Bain de pied placé à *l'entrée* de la plage/piscine. En piscine collective, constitue un point de passage obligé, un principe incontournable. *Généralement* une petite *arrivée d'eau* continue et un trop plein permettant de maintenir une eau propre *renforcée par* un système désinfectant (porte galet de chlore, etc.).

## **PEINTURE**

Il est conseillé de n'appliquer une peinture que dans un bassin ne disposant d'aucun joint et dont la structure ne présente pas de fissures, faïençage, décollement d'enduit... sur surface propre, lisse.

- **Peinture au ciment** : s'applique sur parois humides, économique, se renouvelle tous les 1 ou 2 ans.
- **Peinture caoutchouc chloré** : facile d'application, pas de durcisseur, sur parois sèches, température 10 à 25°C. Une nouvelle couche tous les 3 à 5 ans.
- **Résines (époxy, polyuréthane, acrylique)** : ne pas confondre ces peintures résines qui constituent un léger film d'imperméabilisation, avec les résines polyester qui *renforcées* de fibres de verre créent une véritable structure étanche.

## **PETIT BAIN**

Voir "Fond du bassin".

## **PIÈCES À SCELLER**

Equipements indispensables à :

- la filtration (skimmer, aspiration de fond ou de paroi, refoulement, prise balai...),
- l'éclairage de l'eau (projecteur subaquatique),
- la nage à contre courant,
- certains systèmes de nettoyage automatique.

Pour les revêtements liner, membrane PVC, polyester armé, il est indispensable que ces pièces disposent de brides spéciales d'étanchéité avec joints.

## **PILIER RAIDISSEUR**

Pilier vertical réalisé tous les 3 m environ et dans les angles en renfort des murs de hauteur supérieure à 1,20 m. Pour des piscines enterrées (dans des sols stables) avec des murs agglo jusqu'à 1,20 m (chaînage béton armé compris) la pose par croisement des blocs est conforme aux normes de résistance des murs à la compression et ne nécessite ni pilier raidisseur ni chaînage béton armé intermédiaire.

## **PLAGE IMMERSÉE**

Zone locale de la plage immergée par l'eau de la piscine ; un élément constitutif de certaines

Piscines paysagères. Sa réalisation doit :

- résister aux poussées de sol pendant les gels, aucune masse d'eau importante ne protégeant cette partie du bassin,

- disposer d'un système hydraulique de filtration efficace, cette zone sensible du plan d'eau piscine étant favorable aux algues et pollutions diverses,
- avoir un revêtement antidérapant (et non gélif), facile d'entretien pour éviter que la *présence* d'algues n'entraîne une glissade dangereuse.

### **POLYESTER**

Résine thermo durcis sable *renforcée* de fibres de verre donnant au stratifié sa rigidité et une possibilité d'épaisseur importante. S'utilise soit pour la réalisation d'un monocoque soit pour étancher un ouvrage en maçonnerie. Le choix des résines utilisées (iso phtalique, vinyles ter...) et du type d'armature, les techniques et conditions de réalisation, la qualification du personnel d'application et le budget consacré feront de ce *procédé* high tech, un succès ou un *échec*.

### **PROFILÉ D'ACCROCHAGE**

Voir "Accrochage liner"

### **PUISARD**

Réservoir naturel rempli de cailloux, réalisé dans le sol au niveau inférieur, au point le plus bas du bassin et destiné à recevoir les eaux souterraines. Voir également "Nappe phréatique".

### **RADIER**

Sol résistant pour fondation et forme du fond de la piscine, généralement constitué de béton, armé ou non (selon la nature du sol et le type d'étanchéité). Epaisseur minimum d'un radier béton armé : 12 cm, qui repose souvent sur un béton de propreté de 5 cm, mais la conception du radier varie considérablement selon divers paramètres : sol, type de piscine et d'étanchéité. Les matériaux béton, mortiers de ciment, ferrailage et autres armatures (fibres polypropylènes...) seront ou non les composants de ce radier qui dans beaucoup de cas ne servira que de support et de forme mais non d'étanchéité.

### **RAGRÉASE**

Application d'une très fine couche d'un mortier spécial destinée à supprimer les irrégularités ou les défauts de la structure avant la pose d'un revêtement.

### **REMBLAIEMENT PÉRIPHÉRIQUE**

Mise en place de matériaux dans la zone extérieure du bassin une fois l'ouvrage achevé. Poste particulièrement important du fait de :

- la protection des canalisations en place (verticales et horizontales),
- la poussée des sols après remblaiement tant du fait de leur nature (argile gonflante...) que du gel,
- la stabilisation de ce remblai pour la pose des dalles de plage.

S'il est impératif que les canalisations soient "enrobées" d'un agrégat compactable et de fine granulométrie servant de calage (sable, gravillon sableux...)

Il est toujours souhaitable que l'ensemble de ce remblai soit apte à se compacter et se stabiliser rapidement tel un tout-venant sablo graveleux propre, courbe granulométrique constante. Ce type de matériau est *encore* plus nécessaire en remblaiement de piscines modulaires constituées de panneaux acier alu... La non agressivité de ce remblai (rivière de *préférence*), ni acide, ni alcalin garantit la pérennité de cette structure

### **RÉSINE**

Voir "Peinture" et "polyester".

### **SAFETY LEDGE**

Voir "Banquette".

### **SEMELLE BÉTON**

Partie servant de support en fondation sous un mur. Existe également en bas de mur à l'extérieur du bassin pour *recevoir* le réseau hydraulique de filtration afin d'éviter des ruptures ultérieures par tassement du sol.

### **SILICO MARBREUX**

Mélange de ciment blanc, poussière de marbre et adjuvants pour réaliser un enduit ciment de finition. Technique délicate d'application qui nécessite une qualification certaine.

### **TERRASSEMENT (fouille)**

Avant de commencer les travaux il est important d'indiquer au terrassier *présence* ou non de canalisations *enferrées* (eau, gaz, électricité, téléphone, arrosage) ainsi que d'autres ouvrages : fosse septique, puits perdu, assainissement, anciennes fondations, etc. L'emprise d'un terrassement de

piscine nécessite généralement au minimum 1 m de plus sur la longueur et largeur du bassin terminé. Terre végétale (couche superficielle) et autres *ferres* seront stockés séparément. S'il est nécessaire d'évacuer les déblais, il y a lieu de prévoir qu'après terrassement, le volume extrait représente au minimum 30% supplémentaires dus au "foisonnement naturel de la terre.